Recherches ultimes Recherches sublimes

2022

Table des matières

Construire collectivement un projet 6
Expériences antérieures 6
L'étude de faisabilité 7
Des journées de réflexion collective 7
Faire grandir le collectif 8
CC-BY 2024 9



Construire collectivement un projet

Notes du pad



- organiser une étude de faisabilité
- journées de réflexion collective avec Alice
- prequel : expériences précédentes (Espace Asso, Gast, Difenn, La Baleine)
- ouvrir au bon moment (la prise de décision) «la membrane»
- «faire commun» (l'arbre avec Aurélie)

ICONO : timeline du projet : envie / intentions / achat / ouverture / etc.

frise historique à créer

Des intentions à la réalisation, le projet de tiers-lieu s'est développé en plusieurs étapes.
L'agglomération a soutenu la concrétisation du projet en finançant une étude de faisaibilité.
Ces étapes sont marquées par des expériences de réflexion collective, d'abord en petit groupe, puis en élargissant les participations.
Avant de monter le projet Flux, l'équipe fondatrice avait déjà participé à des projets collectifs : associations et lieu autogéré.
Avant d'accueillir une participation étendue, le groupe a défini son espace de décision : «la membrane».

Expériences antérieures

Avant de s'engager dans ce projet, les membres de l'équipe fondatrice ont participé à différents projets collectifs, à titre personnel ou professionnel. Pour certain·es d'entre elleux, ielles s'y sont même rencontrés!
Ces projets ont apporté à la fois un ensemble de valeurs qui ont fondé Flux et une expérience importante pour la prise de décision collective ou la co-organisation.

Gast! (2013-2016) était un collectif militant féministe bilingue (breton/français). L'organisation a participé à de nombreux évènements et organisé des festivals militants (Clitorik 1 et 2) à la programmation multiple : ateliers, discussions, conférences, spectacles, concerts, projections. Plusieurs branches se sont détachées de cette base commune : Very Bad Mother qui a poursuivi l'organisation d'un festival féministe dont le thème change à chaque édition, ainsi que Difenn.

Difenn (2016-2024) est une association avec deux objets principaux : l'organisation de stages d'autodéfense féministe et la sensibilisation auprès des scolaires.

La Baleine (2017-2025) était un atelier auto-géré à Quimper tenu par un collectif de 26 personnes (environ!). Dans un espace de hangar de 200m² mutualité se mélangeaient des activités d'art ou d'artisanat, une bibliothèque, un atelier de bricolage partagé. Les portes logiques y ont mené leurs activités publiques (openateliers, résidences, etc.) La Baleine a également accueilli une programmation culturelle (concerts, projections, expositions) et des cantines. Pour beaucoup, La Baleine a aussi constitué un espace de non-faire important, pour «le plaisir de rien faire ensemble»!

TODO (comment tourner cette partie ?) : L'expérience professionnelle à l'espace associatif de Julia L. comme coordinatrice du DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) a aussi profondément nourrie la création du projet!

L'étude de faisabilité

2023_03_23_presentation_generale_corrpc.pdf

L'étude de faisabilité nous a permis de recenser les besoins et les attentes des habitant·e·s concerné·e·s par le projet. Pour cela, nous avons créé un sondage de 80 questions ouvert publiquement. 100 personnes ont manifesté leur intérêt pour l'existence d'un tiers-lieu (co-working, fablab, café associatif, évènements)

L'étude de faisabilité comprenait aussi un voyage pour recueillir l'expérience d'autres lieux qui nous a fait passer par Peillac, Orléans, Tours, Poitiers, Nantes, Rennes et Gavres (voir Compagnonnage et accompagnement)

Un autre objectif était de définir précisèment l'offre de services dans le contexte géographique et de préciser le modèle économique et financier par des budgets prévisionnels, un plan de financement pour les travaux et une modélisation financière globale «Business model canvas»

Des journées de réflexion collective

En juillet 2022, alors que le programme architectural était défini, nous avons organisé 2 jours de réflexion ouverte sur les usages du lieu. Ces 2 journées étaient ouvertes à toutes personnes intéressées par le projet. Des ateliers de réflexion sur les usages des différents espaces, leur protocole de fonctionnement (par exemple : «cette salle doit être rendue vide après une activité» et leur aménagement (par exemple : comment aménager le comptoir du café pour qu'il soit accessible et utilisable pour des personnes à mobilité réduite).

Les ateliers étaient accompagnés par Alice Pfeiffer de Facteur Urbain et étaient de différents : recueil d'usage potentiel, dessin de plan pour l'aménagement des espaces, intentions et bonnes idées pour le fonctionnement (par exemple : l'espace de bricolage partagé est aussi un espace d'apprentissage alors le tableau d'outils indique le nom des outils.)

Faire grandir le collectif

Une question nous a accompagné au long de la création du projet : comment créer un projet ouvert à la contribution et participatif avec des espaces de décision qui correspondent aux valeurs initiales sans «partir dans tous les sens» et s'épuiser dans des rappels permanents des décisions prises antérieurement ou des remises en question.

Le collectif a grandi dans un mouvement général d'ouverture par étape, chaque étape l'ouvrant à un cercle élargi.

La première définition des grandes lignes et intentions du projet s'est faîte à 4 personnes avant de s'élargir une première fois au collectif de 7 personnes qui ont constitué l'équipe fondatrice. Bien que l'envie d'ouvrir plus largement était déjà là, les premières réflexions à grand groupe nous ont aussi incité à définir une «membrane», qui a constitué un espace de décision, tout en appelant à des contributions plus nombreuses. C'est protégé par cette membrane que se sont définis les modèles juridiques et le programme du tiers-lieu.

Une fois ouvert, les contributions ont été plus nombreuses et des commissions ont été créées, avec uen capacité décisionnelle circonscrite : café, afflux féministe, handi.

Enfin, après un an de fonctionnement, le modèle de gouvernance a été modifié afin de constituer un conseil collégial composé par des représentant·es des associations résidentes et des représentant·es des commissions, dans lequel les décisions sont prises au consensus. Ce modèle est toujours actuel. Il est décrit au chapitre «Gouvernance».

CC-BY 2024